

# Formation des enseignants:

## Trois questions à Jean-Louis Auduc

Directeur des études  
IUFM de Créteil/UPEC-Paris 12

### ***Quels sont les principes directeurs pour une formation de qualité de niveau master ?***

L'élévation du niveau de qualification des enseignants doit être un atout pour leur permettre de mieux faire réussir tous les élèves tout au long de leur scolarité.

Dans le futur, c'est un enjeu de clarifier précisément le cursus de trois ans après la licence de formation initiale jusqu'à la titularisation.

La formation doit cesser **d'être successive**, mais doit s'inscrire dans un processus progressif de professionnalisation, débouchant sur une année de stage véritablement en alternance, c'est-à-dire, autour d'un mi-temps terrain/ mi-temps dans la structure de formation.

La question essentielle est de construire une formation initiale permettant d'armer des jeunes enseignants à entrer dans un métier de plus en plus difficile :

- maîtriser les savoirs à enseigner, évidemment, mais aussi pouvoir commencer à comprendre les difficultés d'apprentissage des élèves, leurs différentes manières de vivre l'Ecole, l'irruption des difficultés sociales dans l'Ecole...
- apprendre à « faire classe » pour ne pas en rester à « faire cours », enchaîner les multiples micro-décisions qu'il faut prendre à chaud à tout moment de la journée, gérer sa propre activité sans trop s'user prématurément, gagner en sécurité personnelle...
- travailler collectivement pour pouvoir ensemble s'attaquer aux difficultés du métier et à sa pénibilité, mesurer l'importance du travail d'équipe pour faire vivre l'école, assumer les relations avec les familles et les « partenaires » avec le recul nécessaire...

Un **master « Métiers de l'enseignement. Professeurs des écoles »** doit lier sur deux ans :

- Formation disciplinaire ou pluridisciplinaire
- Formation professionnelle
- Parcours de recherche et rédaction de mémoires
- Stages

**En master1**, l'année devrait permettre d'approfondir la connaissance du métier de professeur des écoles dans toutes ses spécificités et de préparer les épreuves d'admissibilité du concours. Il serait donc nécessaire de mettre en place :

- Des **stages de découverte** de la réalité du travail de professeurs des écoles en élémentaire et en maternelle
- **La préparation des épreuves d'admissibilité** et des certifications indispensables.

Ces épreuves d'admissibilité devraient avant tout s'appuyer sur les piliers « disciplinaires » du socle commun de connaissances et de compétences :

- La maîtrise de la langue française
- La pratique d'une langue vivante étrangère
- Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
- La culture humaniste

On pourrait y ajouter l'obligation d'une certification concernant la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (pilier 4 du socle commun) .

La date de ces épreuves écrites d'admissibilité du concours de recrutement devrait se situer à un moment qui permette de connaître leur résultat à la fin de cette année de M1 ; ainsi, l'année de M2 pourrait donner à la professionnalisation en M2 toute la place nécessaire. Ne seraient admis en M2 que les admissibles. Les étudiants ayant échoué aux épreuves d'admissibilité pourraient redoubler ou se réorienter.

**En master2** : Cette année de master serait ouverte aux reçus aux épreuves d'admissibilité du concours (autour de 150% des postes).

Elle serait une année de formation professionnelle bâtie autour des éléments suivants :

- Des **stages en responsabilité obligatoires** dans au moins deux niveaux d'enseignement (maternelle et élémentaire) suivi par un binôme de formateurs de la structure universitaire PIUFM/maître-formateur du terrain.
- Un mémoire professionnel en relation avec le vécu des stages.

Les épreuves orales d'admission passées en fin d'année pour être professionnalisantes devraient être fondées sur les compétences professionnelles travaillées durant les stages.

Quelques pistes de réflexions sur les contenus d'un tel master :

\* **Les stages** : Dans toute formation de Master, il y a des stages qui sont des périodes de formation sur le terrain en liaison avec la profession susceptible d'être exercée.

Ces stages de nature différente en M1( découverte, observation) et en M2 (responsabilité) doivent être préparés, accompagnés et suivis, évalués par des équipes réunissant des formateurs de l'IUFM et des formateurs du terrain.

\* **La recherche** : Un mémoire est réalisé pour la validation du M1. Il vise, par exemple, à permettre aux étudiants de prendre conscience des contextualisations de connaissance qu'impliquent les métiers de l'enseignement.

Le mémoire réalisé pour le M2 est un travail de recherche, en liaison avec les stages, qui ouvre à la réflexion sur les pratiques et réalités du métier

La constitution par le biais d'un port folio d'un répertoire de matériaux professionnel au long du cursus peut faciliter le lien entre recherche et formation.

L'accès à des problématiques éducatives larges, la possibilité de s'approprier les résultats de la recherche en éducation, doit permettre aux étudiants de construire dans une démarche réflexive , l'alternance entre théorie et pratique, composantes universitaires, formateurs IUFM et terrains de stage, que requiert la professionnalisation des métiers de l'enseignement

Comme le dit la commission « Inter conférences universitaires » pilotée par la CDIUFM ( Conférence des directeurs d'IUFM) et la CPU ( Conférence des présidents d'Université) lors de la remise de son rapport le 17 juillet 2009 :

*« L'initiation et la participation à la recherche sont, pour un enseignant, une véritable formation professionnelle, nécessaire à l'exercice du métier et à sa capacité d'évolution. C'est en effet de la capacité à transmettre une science vivante autant que d'en adapter l'enseignement aux dernières évolutions scientifiques et sociétales que dépend la capacité d'insertion sociale et professionnelle future des élèves. La recherche n'est pas une simple conséquence de la mastérisation, non plus que le moyen d'éviter que les nouveaux masters ne s'enferment dans une formation en vase clos sans poursuite possible d'étude ; elle est au contraire la légitimation profonde d'un recrutement au niveau master. Il est donc essentiel que lors de la formation initiale, lors de l'année de formation continuée et à certains moments*

*de la carrière de l'enseignant, un lien s'établit entre la recherche et l'enseignement quel que soient les niveaux et les lieux d'exercice, les publics et les disciplines enseignées. Ce lien doit prendre des formes variées et adaptées. »*

- **Construire sur les savoirs d'enseignement, des savoirs à enseigner** : Toutes les disciplines nécessaires pour la polyvalence du maître, la préparation du concours et l'obtention du master sont présentes à la fois comme **disciplines fondatrices des connaissances et compétences des étudiants et de disciplines à enseigner aux élèves**. Il s'agit d'articuler maîtrise disciplinaire, exercice professionnel et approches pédagogiques.

Ce projet alternatif de master et d'organisation du concours part d'une réalité reconnue par tous les acteurs du monde de l'éducation.

Il est **impossible de mettre en œuvre** durant l'année de M2 :

- Une préparation solide aux épreuves d'admissibilité et d'admission
- La rédaction d'un mémoire de recherche
- Un stage en responsabilité de 4 semaines, préparé et donnant lieu après à des analyses de pratiques.

A partir de ce constat, certains peuvent se dire qu'il faut laisser s'écrouler un tel dispositif et penser que le gouvernement sera obligé de placer le concours après l'année de M2. Outre qu'un tel choix pose question par rapport à la possibilité pour des jeunes de milieux populaires de préparer le concours, il n'est pas sûr que la situation proposée par le ministère débouche inévitablement sur ce constat, surtout si sa volonté est de fragiliser le concours, voire les masters, voire les deux.....

Il m'apparaît donc décisif de proposer **des choix alternatifs** sur le contenu débouchant sur un master et le maintien d'un concours national de recrutement.

Quelle forme d'alternance peut-on mettre en place ?

Former des enseignants en alternance, c'est les confronter à la **globalité**, à la **complexité** du métier de professeur des écoles, donc cela nécessite obligatoirement une **approche différenciée, diversifiée**.

Il s'agit de former et non de formater.

La pertinence d'une **formation en alternance** réside dans l'association progressive de trois composantes :

- L'action professionnalisante, d'où l'importance de l'organisation de différents types de stages permettant une découverte progressive de l'exercice du métier enseignant.
- La réussite de ces actions, ce qui implique pour le premier degré de reconnaître le rôle des maîtres-formateurs.
- La compréhension de l'action et des conditions de sa réussite, ce qui nécessite pour la structure de formation qui doit continuer à exister de donner aux futurs enseignants les moyens de redécrire leurs expériences hors de l'urgence de l'action quotidienne.

La gestion de l'exercice du métier enseignant met effectivement en œuvre :

- des contenus disciplinaires à enseigner ;

- des scénarios didactiques ;
- la mise en apprentissage effectif des élèves ;
- Une réflexion sur la psychologie de l'enfant.

Cela rend indispensable pour être efficient, une **pluralité d'intervenants** qui ne se chevauchent pas, qui n'interviennent pas qu'en successifs, mais qui **se coordonnent** pour une formation véritablement professionnelle : Universitaires, formateurs IUFM, Maîtres formateurs, etc.

Dans les équipes chargées d'assurer l'accompagnement et le suivi des stages, **la présence et le rôle des maîtres formateurs** est donc indispensable.

Formés, expérimentés, reconnus, les maîtres –formateurs peuvent permettre aux stagiaires de se construire une identité professionnelle qui s'appuie sur des savoirs, des savoirs faire, des gestes professionnels. Le maître-formateur peut permettre au futur enseignant d'être **un acteur, un concepteur** de projets d'école, de projets partenariaux et non **un simple exécutant**. Dans le cadre des dix compétences définies par le texte de décembre 2006 pour l'exercice du métier enseignant, les maîtres-formateurs exercent leur triple fonction d'accueil, d'accompagnement et de suivi et de formation.

Ils ont un rôle privilégié à jouer pour des compétences comme :

- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- Organiser le travail de la classe
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Evaluer les élèves
- Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école.

\* **Après la réussite au concours et au master** , une vraie année d' **alternance** est nécessaire, ce qui signifie que le service du stagiaire ne doit pas dépasser 50% en responsabilité

Cette première année post concours devra viser la construction d'une identité professionnelle à travers une véritable alternance permettant la prise en charge des élèves dans les différents cycles. Il faut permettre au futur enseignant de se construire une identité professionnelle qui s'appuie sur des connaissances, des capacités et des aptitudes professionnelles.

Celles-ci se construisent dans deux pôles :

- A l'IUFM, pour approfondir la connaissance des programmes d'enseignement et développer une posture réflexive sur le métier
- Dans des écoles pour prendre en compte les différentes composantes du métier.

***Dans quelle structure et avec quel fonctionnement doit se dérouler la formation des enseignants ?***

Il est fondamental de définir la structure nécessaire à la mise en œuvre de la formation initiale et continue des enseignants du premier degré en fonction des compétences indispensables à l'exercice du métier de professeurs des écoles.

**La garantie du maintien du potentiel existant en formation initiale et continue des enseignants passe par le maintien d'une structure de formation clairement identifiée, l'institut universitaire de formation des maîtres et ses différents sites, école interne intégrée dans une université, mais dotée d'une autonomie.**

Le modèle porté par les IUT et qui leur a permis, y compris face aux volontés d'empiètement de l'Etat ou de certains présidents d'université de conserver leur spécificité, peut servir d'exemple.

L'enseignant est un **concepteur**, il n'est pas qu'un simple exécutant, il prend lors de chaque séquence, lors de l'articulation entre les séquences, des dizaines, des centaines de microdécisions. Il n'est pas un simple exécutant d'où l'enjeu d'une véritable démarche réflexive en formation au travers notamment des analyses de pratiques.

Les enseignants débutants prennent aussi quotidiennement de multiples décisions dans d'autres buts que celui de l'enseignement disciplinaire : pour obtenir le calme en classe, pour capter leur attention, pour entretenir leur motivation ou préserver ses propres forces.

L'enseignant est aussi un **aiguilleur**. Dans le cas des élèves à besoins éducatifs spécifiques, il a à participer dans le cadre de son cœur de métier au diagnostic de la situation du jeune concerné, mais il n'a pas à donner au jeune et à sa famille l'impression qu'il est en capacité de traiter toutes les situations. Il doit les aiguiller vers les professionnels compétents dans les différents domaines concernés.

Etre enseignant, c'est bien connaître ceux qui peuvent compléter son action. Le partenariat, ce n'est pas se concurrencer, c'est agir en complémentarité, donc bien connaître son cœur de métier et le cœur de métier des professionnels qui peuvent agir pour accompagner le jeune.

Des savoirs hétérogènes sont à proposer aux étudiants qui se destinent au métier d'enseignant.

- les *savoirs disciplinaires académiques* : savoirs savants correspondant aux découpages disciplinaires de l'université
- les *savoirs disciplinaires scolaires* : savoirs à enseigner ; objectifs et contenus d'enseignement, prescription officielle (programmes, évaluation....)
- les *savoirs sur les élèves et leurs apprentissages* : caractéristiques sociales, fonctionnement et développement cognitifs ou langagiers des élèves.....
- les *savoirs sur l'institution scolaire et les missions de l'enseignant* : réglementation, éthique, valeurs.....
- les *savoirs professionnels* : gestes professionnels, les outils et les tâches d'enseignement qu'ils soient spécifiques à un contenu disciplinaire (connaissances didactiques, conception, planification, ...), ou transversaux (communs à divers contenus ou indépendants des contenus, gestion de la classe, relation, communication, autorité.....)

Il faut bien penser ce qu'on appelle les savoirs disciplinaires.

Les disciplines universitaires sont fondatrices des connaissances et des compétences disciplinaires des enseignants, mais sont aussi des disciplines à enseigner aux élèves.

Or, les disciplines scolaires ne sont pas une simple adaptation des disciplines universitaires, mais une recomposition des savoirs universitaires, d'où la nécessité d'articuler : maîtrise disciplinaire et approches didactiques et pédagogiques.

Il est nécessaire d'opérer un double déplacement :

- des savoirs disciplinaires universitaires vers les savoirs enseignés
- des savoirs enseignés vers la construction de ces savoirs par les élèves.

Bien connaître une discipline ne suffit pas pour que tous les élèves acquièrent des compétences, mais ne pas la connaître peut très vite contribuer à baisser ses exigences vis-à-vis des élèves.

La **structure autonome IUFM** pour jouer pleinement son rôle doit :

- mieux reconnaître dans ses instances la place des étudiants, des stagiaires et des représentants des personnels en exercice ;
- mieux travailler à la mise en place de projets communs entre ses différents formateurs riches de leur diversité.

Un IUFM autonome doit permettre en liaison notamment avec les maîtres formateurs de gérer l'initiation du futur enseignant à l'exercice du métier autour du :

- bloc relationnel : intégration à une école, une équipe éducative
- bloc professionnel : aider l'étudiant ou le stagiaire à se situer dans le cursus, dans la progression annuelle ; l'aider également à bien identifier le public d'élèves
- bloc pédagogique : aider l'étudiant ou le stagiaire à élaborer des hypothèses de travail.

**Tous les formateurs ont vocation de participer pleinement à tous les moments de la formation et de l'évaluation des futurs enseignants.**

Par exemple, le maître formateur peut intervenir dans le cadre de l'IUFM dans :

- des modules didactiques seul ou avec un enseignant de l'IUFM
- les préparations des différentes sessions de stages
- dans les évaluations : visites, conseils lors du stage comme dans les modules disciplinaires ou transversaux
- dans le cas des mémoires de master pour encadrer et animer comme « tuteur professionnel) pour co-animer des séminaires avec un enseignant de l'IUFM ou pour participer à la soutenance, comme cela se pratique pour des masters préparant à d'autres métiers de la fonction publique.
- dans le cadre de la formation continue pour proposer des formations ou participer à certaines d'entre elles.

Dans l'articulation indispensable entre les différents pôles de formation, les écoles, les circonscriptions avec l'Institut académique de formation et ses sites départements, les maîtres formateurs ont une mission privilégiée d'échanges avec leurs collègues, les stagiaires et les formateurs IUFM dans le cadre des moments **d'analyses de pratiques** , qui sont des parties décisives de la formation pour que le professeur-stagiaire comprenne l'importance d'une posture réflexive , de mise à distance par rapport à ce qu'il a vécu dans sa classe.

L'analyse de pratiques généralement animé par un binôme dans lequel figure le maître formateur doit permettre au stagiaire dans le cadre de l'année post-concours **en alternance** de :

- relier les apprentissages effectués en formation et de les éclairer par une mise en perspective ;
- se référer aux savoirs constitués pour mieux nommer et comprendre l'expérience de terrain ;
- faire des choix raisonnés face à des situations complexes en se dotant de repères conceptuels, méthodologiques et éthiques ;
- dégager le caractère multiple et hétérogène du métier enseignant.

**Jean-Louis AUDUC**